

Adresse des sans-culottes composant la société populaire de Fonfort à la Convention nationale, lors de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des sans-culottes composant la société populaire de Fonfort à la Convention nationale, lors de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 317-318;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18289_t1_0317_0000_7

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Legislateurs, tels sont les sentiments qui nous animent, nous les maintiendrons et défendrons avec vous les principes sacrés que vous venés de nous manifester, jusqu'à la dernière goutte de notre sang, restés à votre poste, jusques à ce que la république soit entièrement consolidée, vous ferés le bonheur du peuple, il vous bénira éternellement et nous jurons de nous serrez toujours autour de la Convention nationale, de lui faire un rempart de nos [corps], de n'avoir pour point de ralliement qu'elle et de considérer comme ennemi du peuple tout individu qui voudroit la rivaliser. Vive la République, vive la Convention et ont signé les officiers municipaux et notables au registre.

ORTHAL, *maire*, BONHOMME, *secrétaire greffier*.

p

[*Le conseil général de la commune et la société populaire de Nanteuil-le-Haudouin, s. d.*] (44)

Représentans du peuple,

Votre adresse au peuple français à été entendue des habitans de Nanteuil, avec les sentimens qu'inspirent l'admiration et la reconnaissance, les sages principes qu'elle contient sont fondés sur la justice et l'équité qui sont les bases les plus essentielles du gouvernement républicain que les français ont jurés de maintenir de tout leur pouvoir.

Les journées mémorables des 9 et 10 thermidor an 2^e assurent à jamais la gloire de la Convention, la délivrance de la république, le règne de la justice, et le triomphe de la liberté.

Continués, Législateurs par votre prudence et votre énergie à bien mériter de la patrie.

N'épargnés pas plus les ennemis du dedans que nos armés n'épargnent ceux du dehors.

Ne quittez votre poste que quand ils seront tous anéantis, alors le peuple français jouissant en repos de son bonheur, vous comblera de bénédictions.

Vive la République, Vive la Convention.

LAGARDE, PATOU, *officiers municipaux*, PAYEN, *instituteur*, FLOBERT, *secrétaire de la municipalité*, LERMINIER, *agent national de la commune*, LAVENER, *secrétaire de la société*, GOULLIARD, *vice-président de la société et 54 autres signatures*.

q

[*L'administration et l'agent national du district de La Rochefoucauld à la Convention nationale, s. d.*] (45)

(44) C 324, pl. 1399, p. 2.

(45) C 324, pl. 1399, p. 3.

Liberté, Égalité, Fraternité.

Législateurs,

Nous avons lu avec la plus vive satisfaction votre adresse au peuple français, nous l'avons de suite livrée à l'impression pour en propager les principes.

Restaureurs de la liberté française vous avés anéantis les dominateurs. Et l'infame Robespierre n'est plus; que comme luy les faux patriotes disparaissent de dessus le sol de la liberté; restés ferme au poste ou la confiance publique vous a placés et ne vous séparés qu'après avoir scellé votre grand ouvrage; vive la République, vive a jamais la Convention nationale.

DESAUNIERE, *président*, GROSVIERNEAU, *agent national et 7 autres signatures*.

r

[*La société populaire et révolutionnaire de Montendre à la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III*] (46)

Liberté, Égalité ou la mort.

Citoyens Représentans

Souveraineté du peuple.

Liberté, Égalité ou la mort.

Unité et indivisibilité de la République.

Respect aux lois.

Convention nationale pour seul point de ralliement.

Telle est citoyens représentans la profession de foi de la société révolutionnaire de Montendre, et qu'en exécution de l'arrêté de sa dernière seance elle vous adresse.

Salut et fraternité.

BROUSSARD, *secrétaire*; VILLEFUMARD, *officier de santé, secrétaire et 29 autres signatures*.

s

[*Les sans-culottes composant la société populaire de Fonfort à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III*] (47)

Liberté, Égalité

Mandataires du peuple souverain,

La justice mise à la place de la terreur, l'humanité s'élevant sur les débris de la tyrannie la plus cruelle; la probité et toutes les vertus substituées au crime et à l'intrigue; le triomphe de la liberté et de l'égalité violées par les triumvirs, tels sont les fruits heureux de la révolution du 9 thermidor.

(46) C 326, pl. 1420, p. 1. *Bull.*, 28 brum; *M.U.*, n° 1347.

(47) C 326, pl. 1420, p. 4. *Bull.*, 28 brum.

Graces vous soient rendues citoyens représentans, votre courage sauva la République de la dictature dans cette journée mémorable, les mesures sages que vous prenez pour l'affermir par la justice, la sauveront encore des malveillans, des intrigans de tous genre qui veulent perpétuer leur domination sur les débris de l'égalité qu'ils invoquent sans cesse avec une hypocrite audace. Achevez courageusement la tâche glorieuse que vous impose la confiance du peuple.

Les coeurs de tous les membres de cette société, ainsi que de tous les bons citoyens sont à vous. Les sans-culottes de commune Fonfort vous sont inviolablement dévoués; ils applaudissent à vos travaux et particulièrement depuis le 9 thermidor, ils ne reconnoîtront jamais que la seule Convention nationale pour le centre de l'opinion publique et de l'autorité, ils jurent de nouveau de maintenir la République une, indivisible et démocratique, la liberté et l'égalité, ou de mourir pour leur défense. Ils vouent à l'anathème du peuple tous les intrigans, les factieux, les dominateurs qui tenteroient d'entraver votre marche; ils l'ont dit plusieurs fois, ils repettent cette vérité qui s'est si souvent accomplie. Les intrigans, les ennemis du peuple passeront, les droits de l'homme, la liberté ne passeront pas.

Vive la République, vive la Convention.

PHILIPON, président et 47 autres signatures.

t

[La société populaire de Wasigny à la Convention nationale, s. d.] (48)

La société populaire de Wasigny, chef-lieu de canton, district de Rethel, département des Ardennes, uniquement dévouée et attachée à la Convention; après avoir entendu la lecture de son adresse au peuple françois, la félicite sur les principes d'humanité et de justice qui reglent sa conduite; elle la conjure de rester à son poste pendant la Revolution pour en maintenir les regles et en suivre l'exécution.

Les ennemis chassés de la terre sacrée de la liberté, seront bientôt obligés de se soumettre à la loi du plus juste, graces en soient rendues à nos representants et a nos braves soldats, il reste encore des ennemis interieurs, ce sont les agens des Robespierre qui ont mis la France à deux doigts de sa perte et singulièrement nôtre pauvre département. Le sang des victimes innocentes qu'ils ont fait répandre, crie vengeance et le peuple attend leur jugement.

Le representant du peuple Delacroix ne s'est pas laissé éblouir sur leur compte et le bien qu'il a fait dans notre département ne laisse point de doutes sur ses lumières et probité.

Vive la République et la Convention nationale!

Suivent 49 signatures.

u

[La société populaire de Bollehard à la Convention nationale, le 10 brumaire an III] (49)

Gloire a la République
Liberté, Égalité ou la mort.

Citoyens Représentants

Vous qui estes les dieux tutélaires de la France; qui ne connoissés que la route de la justice et de la vertu, vous auxquels le soin de nos destinées est confié, et dont le travail infatigable est sans cesse, de vous occuper du bonheur des humains, continuez de propager vos sages et délicieuses maximes. Toujours attentifs à éclairer le peuple; le peuple commence à vous regarder comme leurs peres... Continuez, continuez donc Citoyens Représentants, jusqu'à ce que tous les peuples du monde en general : Reveillés sur leurs états d'avilissements viennent en foule et avec respect vous en temoigner leurs libres et sinceres reconnoissances.

Vous avez brisé le sceptre, abattu le fédéralisme, attéré les grands, mis les hommes dans leur niveau, en les restituant à leurs 1^{ers} droits : vous avez mis la liberté là où étoit l'asservissement et l'esclavage.

Il ne vous restoit, pour achever de couronner ce grand ouvrage qu'à nous apprendre à nous tenir encore en garde, et à nous prémunir contre la malveillance... Ces intrigans dangereux, qui en travaillant les esprits, cherchent perpétuellement à les corrompre et à les égarer.

S'il est des malveillants... Souvenez vous, Législateurs que vous avés et que vous aurez toujours des hommes et des hommes incorruptibles, de ces argus qui voués tout entiers à la Convention scauront deconcerter leurs liberticides projets.

Ainsy tenez, citoyens Representants, tenez toujours cette attitude fierre propre à les faire trembler, frapés et ne vous lassés pas de les fraper du glaive de la loi, parce que ce ne sera qu'en purgeant ainsy le sol de la liberté que vous parviendrez à faire de nous une famille de freres et d'amis...

Quand à la société des sans culottes de Bolleharts... comptez..., Législateurs, sur sa soumission, son attachement, et sa vigilance. Elle ne fera pas un discours recherché pour vous dire ce qu'elle est si vous voulez la connoître, écoutez sa voix qui est l'expression naturelle de son coeur.

Toujours simple dans ses narrations mais toujours vraie, toujours elle vous dira et toujours elle continuera de vous repeter, fut-elle au dernier instant de sa vie, qu'elle ne veut aucune puissance rivale de la votre, qu'elle ne veut que la République, la Convention et la Convention toute seule ou la mort.

Vive la République, vive la Convention.

FIGNE, président, CARRÉ, vice-président
et 29 autres signatures.

(48) C 326, pl. 1420, p. 5. *Bull.*, 28 brum.

(49) C 326, pl. 1420, p. 6. *Bull.*, 30 brum.